

**Groupe Rambouillet en commun**



**Rambouillet Infos n°322 – Avril 2022**

**Échos de nos questions au conseil municipal**

Le bref moment de démocratie directe au conseil municipal se concentre dans les trois questions que peuvent poser chaque groupe de l'opposition. Hélas, ces questions ne sont jamais reprises par la presse. La retransmission Facebook palie un peu ce problème de visibilité. Aussi avons-nous décidé de vous donner un aperçu de nos questions (très synthétisées) lors du conseil municipal du 17 février 2022. Pour des raisons de place, vous trouverez les réponses sur le Facebook de la mairie (vidéo à partir de 3 h 33 mn, 56 s de la réunion) et dans le compte-rendu sur le site de la mairie après le 13 avril.

**Sur le nouvel hôpital.**

Sa désignation comme « Pôle santé » correspond-elle à un changement de vocation de l'établissement ? L'aide à la construction sera-t-elle entièrement publique ? Peut-on avoir l'assurance que l'ensemble des services et spécialités actuels sera conservé voire amélioré ? Pour l'hôpital actuel, peut-on espérer une amélioration des conditions d'accueil des Patients et de travail des personnels, particulièrement aux urgences ?

**Sur l'éclairage public à Rambouillet : entre sécurité et pollution lumineuse.**

L'arrêté de 2018 contre les nuisances lumineuses prévoit des normes techniques et des plages d'extinction pour l'éclairage extérieur dans l'espace public, avec pour objectif : éclairer moins, éclairer mieux et limiter ainsi les impacts négatifs (émission de CO2 et gaspillage de l'énergie, destruction des écosystèmes, perturbation de la photosynthèse et impacts sur la santé). Force est de constater que cet arrêté est loin d'être respecté. Pourtant, la pollution lumineuse est facilement réversible. De plus, l'éclairage public représente une forte consommation d'électricité. Les solutions techniques existent pour réduire les consommations et adapter les usages de l'éclairage. Les collectivités peuvent faire des économies sur l'éclairage public allant de 50 à 75% et recevoir des aides à hauteur de 70 % des investissements. Il serait possible d'éteindre selon les quartiers entre 23 et 5 heures du matin avec possibilité d'utiliser des détecteurs de présence. Plus de la moitié des communes du Parc Naturel Régional sont passées à l'extinction totale de l'éclairage, sans problème de sécurité, et d'autres ont pris des mesures partielles. Nous vous demandons la position et les projets de votre majorité sur ce sujet.

## Sur l'aménagement de l'esplanade Kennedy (quartier de la Louvière)

Nous apprenons le remplacement du centre culturel du Nickel et du gymnase de la Louvière par un Pôle Polyvalent de la Louvière à construire sur l'esplanade Kennedy (les élus de l'opposition n'ont eu aucun accès à ce dossier au contraire des journalistes). Un diagnostic amiante avant démolition a-t-il été fait pour le gymnase de la Louvière ? À combien va se monter la facture de ces deux destructions ? À quel endroit sera déplacé le Citypark ? La nouvelle salle de spectacle sera-t-elle équipée pour le spectacle vivant et également pour les projections de films d'art et d'essai dans un cadre associatif ? L'espace libéré par la destruction de ces deux bâtiments permettra de mettre en place « un terrain d'aventure végétalisé », sur lequel nous n'avons eu aucune précision. Comment garantir que cet espace ne sera pas construit si ce n'est en le sanctuarisant dans le PLU. Vous engagez-vous à mettre en place ces garanties ? Enfin, vous avez évoqué une commission de suivi de ce projet, qui seront les membres de cette commission ? Sera-t-elle ouverte aux élus de l'opposition ? Nous ne pouvons pas clore cette tribune sans évoquer le cinéma, sujet chers aux Rambolitains.

### Quid du cinéma des Rambolitains ?

Contre l'esprit du projet initial (la ville, propriétaire du foncier, prenant en charge la construction et l'exploitant l'aménagement du fonds de commerce devenant ainsi locataire), la mairie a vendu les murs du Vox, en novembre 2019, à une société d'exploitation qui s'est engagée à y construire un cinéma modernisé et plus grand. Bien que le chantier soit à l'arrêt depuis des mois, les dernières déclarations de la mairie, nous font espérer que le projet ne soit pas abandonné. Comme de nombreux Rambolitains et les anciens propriétaires du Vox, nous demandons que la mairie reprenne la main sur ce projet, peut-être avec la communauté d'agglomération, permettant ainsi d'obtenir des aides (CNC et opération Coeur de ville) et de développer un lieu dédié à la culture cinématographique, dans une démarche de service public.

Vous pouvez nous contacter pour nous donner votre avis :

- david.jutier@rambouillet.fr
- france.desmet@rambouillet.fr
- alain.poulet@rambouillet.fr
- melanie.sordon@rambouillet.fr
- jean-luc.bernard@rambouillet.fr
- marie-anne.polodebeaulieu@rambouillet.fr



David Jutier



France Desmet



Alain Poulet



Mélanie Sordon



Jean-Luc Bernard



Marie-Anne Polo de Beaulieu